

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de la Ligue Occitanie de Judo

17 mai 2025

Carcassonne (Aude)

Participants- Emargement

- Nombre de votants convoqués : 48

- Nombre de votants présents : 34 représentants 1552 voix sur 2103

Ariège : 4 présents ou représentés représentant 130 voix sur 130

Aude : 4 présents représentant ou représentés 150 voix sur 150

Aveyron : 3 présents représentant ou représentés 105 voix sur 140

Gard : 2 présents représentant ou représentés 90 voix sur 90

Haute-Garonne : 4 présents représentant ou représentés 380 voix sur 380

Gers : 1 présent représentant ou représentés 39 voix sur 150

Hérault : 3 présents représentant ou représentés 180 voix sur 240

Lot : 2 présents représentant ou représentés 66 voix sur 98

Lozère : 3 présents représentant ou représentés 90 voix sur 120

Hautes-Pyrénées : 1 présents représentant ou représentés 35 voix sur 105

Pyrénées-Orientales : 2 présents représentant ou représentés 94 voix sur 190

Tarn : 2 présents représentant ou représentés 80 voix sur 160

Tarn et Garonne : 3 présents représentant ou représentés 113 voix sur 150

- *Votants excusés :*

Ariège : Luna PAULHAN

Aude : René FELIU

Haute-Garonne : Carl BORDELAI

Gers : Coralie CARSANA, Frédéric ESTEVE, Yvan TAVIANI

Hérault : Lionel FUSTO

Lot : Patrice SANS, Benoît BOSC

Lozère : Anne-Marie TESSANDIER, Gilbert GIBELIN

Hautes-Pyrénées : Jonathan LASCOUMETTES, Patrick LASCOUMETTES

Pyrénées-Orientales : Nicolas CLOAREC, Emilie LAPLANCHE

Tarn : Karine MENIN, Nicolas VIDAL, Laurent DIQUET

Tarn et Garonne : Bernard LEMOZY, Alain LABOULFIE

Conseil d'Administration

ALMUNIA Muriel, AMADORI Fabienne, BAZIN Valérie, Yves CADOT, Alfred DEL NISTA, Georges DENEUVILLE, Christophe DUCHEN, Régine FERRET, Laurent PAUL

Excusés

Adrien PAVIA, Orane POUSSIN, Angela TALBOT

Invités

BAQUIE Manon, chargée de communication Ligue
BERLANGER Alexandra, comptable Ligue
BONNIN Sébastien, CTF Lozère et Ligue
DOHMS Guy, médecin de Ligue
ESCANDE Hugo, alternant
FILAINE Franck, CTF Hérault
FOUSSE Yannick, Directeur technique régional
GONZALEZ Isabelle, Directrice de la formation
HOLDNER Guillaume, Président du CRK
LAUDE Véronique, CTF Ligue entraîneur Pôle Espoirs Montpellier
LECELLIER Arnaud, Responsable administratif et financier
MERCIER Benjamin, Formateur Régional d'Arbitrage
MOLTOT Virginie, secrétaire Ligue
PASCAL Thomas, CTF Gers, référent Para Judo Ligue
PULIDO Adrien, Commission de discipline
TIJERAS Mélina, assistante secteur formation développement Ligue

Excusés :

ALI BEY Nadir, CTF Haute-Garonne
DELON Mickaël, CTF Lot / Tarn et Garonne et Ligue
DESTOUESSE Pierre, CTF Tarn
FIKRI Kamal, CTF Ligue entraîneur Pôle Espoirs Toulouse
MUNOZ Thomas, CTF Ariège
OURNAC Claude, CTF Aude et Pyrénées Orientales

Personnalités invitées présentes :

ALBOUY Stéphane, CAC
BATON Magali, Secrétaire Générale FFJDA
PERROCHIA Cyrille, Chef Pôle Sport DRAJES Occitanie
PUGET Bastien, DTN Adjoint FFJDA
SORIANO Alexandra, membre du CA de la FFJDA

JONQUET Denis, expert-comptable
MAILHE Richard, Président du CROS Occitanie
MONIN Frédéric, directeur du CFA Sport Occitanie
CHIBLI Kamal, vice-président du Conseil Régional Occitanie

Ouverture A.G.

La Présidente Régine FERRET déclare l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Occitanie de Judo à 10h30. Elle remercie le comité de l'Aude pour son accueil, M. BATON (secrétaire générale de la Fédération), A. SORIANO (membre du CA de la Fédération), B. PUGET (DTN adjoint), S. ALBOUY (C.A.C.), Guillaume HOLDNER (Président du CRKDR) et Cyrille PERROCHIA (chef du Pôle Sports de la DRAJES) pour leur présence.

Une minute de silence est organisée en mémoire des personnes disparues cette année.

Le secrétaire général Georges DENEUVILLE énonce la liste des personnes excusées et annonce les conditions de quorum : 34 membres votants présents sur 48 soit 70.83% qui représentent 1552 voix sur 2103 soit 73.80%

L'assemblée générale ordinaire peut délibérer valablement.

1. Adoption Projet de PV AG du 29 juin 2024

Le PV est adopté à l'unanimité des présents

2. Rapports du Conseil d'Administration

 Rapport moral de la Présidente

Lecture du rapport moral par Régine FERRET

 Rapport d'activités du Vice-Président Secrétaire Général

Lecture du rapport d'activités par Georges DENEUVILLE

 Rapport Financier du Vice-Président Trésorier

Lecture du rapport financier par Christophe DUCHEN.

Rapports d'activité des Commissions

Pôle Cohésion des activités territoriales : intervention de Muriel ALMUNIA

Elle souhaite remercier toutes les personnes qui ont œuvrées avec elle : administratifs, techniciens ou élus, et tient à souligner leur engagement. Le pôle cohésion des actions territoriales, la fin 2024 nous a servi à définir le rôle du pôle cohésion des activités territoriales. En effet, il n'y a plus de pôle développement. Néanmoins, le pôle cohésion conserve la partie animation, actions événementielles, les montages de dossiers de subvention, la recherches d'appel à projet, et de partenariats, de sponsors. L'idée de structurer notre organigramme, arrêter de travailler en silos et évoluer de manière plus transversale. Le développement est un but, le pôle cohésion est un moyen. Il permet une communication entre tous les pôles trésorerie, culture, formation, sportif et ses acteurs, il met en exergue que le développement du judo et de sa pratique est un but. L'objectif est de faciliter la mise œuvre et la synergie de nos actions territoriales.

La question qu'on pourrait se poser c'est comment on organise tout ça ?

Pôle Formation : présentation du rapport par Valérie BAZIN

Pôle Culture : lecture du rapport d'Adrien PAVIA par Yves CADOT

Avant même les élections de ligue, dans la définition des axes et objectifs de notre équipe, la culture était au centre de nos préoccupations et nous avons défini un certain nombre de principes et actions qui figuraient dans la profession de foi. Sitôt élus, nous avons constitué une commission afin de réfléchir concrètement aux projets que nous pouvions mener à bien au plus tôt. Ainsi, si cet automne 2024, nous n'avons pas pu renouer avec la journée des hauts gradés - que nous prévoyons cependant de réactiver dès 2025 -, nous avons pu, certes sur 2025 :

1. Organiser un tournoi toutes catégories à Trèbes (dans l'Aude):

À l'occasion du Kagami Biraki, un tournoi toutes catégories a été organisé à Trèbes, s'inscrivant dans une démarche culturelle forte. Le règlement utilisé pour cette compétition s'inspire directement d'un règlement établi par Jigoro Kano au début des années 1900. Celui-ci a été adapté aux exigences actuelles tout en respectant l'esprit d'origine. Cette action a permis de mettre en valeur le patrimoine historique du judo, tout en proposant une expérience unique aux participants.

2. Mettre en place d'un jury de préparation aux examens de hauts grades à Montauban:

Un jury composé d'experts a été constitué afin d'accompagner les candidats dans leur préparation aux examens de hauts grades. Ce dispositif vise à offrir un cadre structuré, rigoureux et bienveillant, valorisant la progression technique et les dimensions culturelles propres aux hauts niveaux de pratique.

De nombreuses actions sont prévues, cette année ou à plus long terme, parmi lesquelles :

1. Réunion des référents culturels des comités départementaux
2. Organisation d'une journée/semaine de la ceinture blanche : nous ménageons la surprise !
3. Kagami Biraki dans un autre département avec répétition du tournoi historique :

Fort du succès rencontré à Trèbes, la même compétition avec le règlement inspiré de Jigoro Kano sera organisée dans un autre département de la région. Cette action vise à faire rayonner l'héritage du fondateur du judo tout en renforçant la cohésion interdépartementale.

4. Accueil d'une délégation japonaise :

En somme, nous sommes animés par une volonté de renouer avec l'histoire du judo tout en lançant des dynamiques nouvelles. L'ambition de la commission Culture est de valoriser notre discipline dans toutes ses dimensions : technique, historique, éthique et humaine. Le travail en lien avec les comités départementaux et les projets d'ouverture à l'international témoignent de cette volonté, tout en rappelant en permanence que le Culture ne se comprend qu'en lien avec le tatami, qu'au coeur du randori et du kata, là où elle puise sa source et son sens.

Pôle Sportif : présentation du rapport par Laurent PAUL

Conclusion par M. Almunia qui remercie les techniciens, les administratifs et les élus pour le travail accompli.

Commission d'Arbitrage : intervention de Benjamin MERCIER Formateur Régional

ETR : présentation de Yannick FOUSSE

Question de JL GIMENEZ : quel est le nouveau découpage des zones ? il espère que pour l'implantation du Pôle France en Occitanie une étude sera de nouveau menée pour le choix entre Toulouse et Montpellier. Il considère que les grades soient associés au Pôle Culture. Il demande quel est la position de la Ligue concernant le paiement des UV et précise que pour sa part il n'adhère pas à cette conception (partagée avec d'autres clubs du comité). Il souhaiterait une harmonisation sur le territoire.

Question de Alain NOUGARET : pourquoi y a-t-il eu un changement d'organisation pour le passage des UV 4^{ème} dan ?

Réponse de Yannick FOUSSE : ce changement a pour but d'assurer un jury de qualité. Il s'agit d'une expérimentation pour cette saison. Les conseillers techniques ont fait remonter les retours et une réflexion est en cours pour la saison prochaine.

Intervention de Pascal MARCENAC : les nouvelles zones vont engendrer des frais supplémentaires dans la zone est.

Yannick FOUSSE : difficultés sur certaines catégories d'âge du manque de compétiteurs mais une réflexion est en cours pour remettre des étapes supplémentaires

Réponse de Magali BATON : l'AG de la FFJDA permet de choisir le fait de faire payer les passages de grade afin de palier entre autres au taux d'absentéisme élevé dans certaines régions (50%)

Intervention de Jean BARCELO : il tient à souligner la bonne qualité des stages de juges

Vincent BENOIT : remercie la Ligue pour la formation dans la Lozère

Laurent PAUL : en ce qui concerne le Pôle France il existe une volonté forte de l'équipe mais la décision était trop rapide à prendre pour la nouvelle équipe nouvellement élue. Il s'agit d'une vraie opportunité pour les 2 Pôles Espoirs.

CRK : intervention de Guillaume HOLDNER qui se félicite de la bonne dynamique du secteur avec un taux de renouvellement de +80% mais il rencontre des difficultés pour faire adhérer de nouveaux licenciés. Il souligne la 1^{ère} sélection au championnat de France pour un licencié d'Occitanie et fait part de son souhait d'augmenter le pourcentage de pratiquantes féminines. Petit bémol : grosses difficultés rencontrées au niveau de la qualité de l'arbitrage (DTR Occitanie sélectionné pour les championnats du monde en tant qu'arbitre). Il fait part des difficultés rencontrées avec le CNK. Nouveauté : alignement du prix de la licence des disciplines associées sur celles du Judo.

Commission de discipline : intervention d'Adrien PULIDO, conciliateur, qui se félicite du peu d'affaires à traiter en Occitanie.

3. Présentation des comptes annuels 2024

Par le trésorier Christophe DUCHEN et présentation de graphiques :

- Résultats cumulés
- Disponibilités
- Fonds associatifs
- Durée de fonctionnement associatif
- Actif circulant
- Dettes
- Dotation aux amortissements et subventions d'investissement

4. Rapport du commissaire aux comptes

Intervention de Stéphane ALBOUY qui certifie la sincérité des comptes. A vérifier que toutes les règles ont été respectées. Pas de remarque particulière. Certifie que la structure financière est correcte. Le volume en fonds propres également malgré les pertes des dernières années. Tous les ratios sont bons. Faire attention sur les prochains exercices.

5. Quitus de gestion

Le quitus de gestion est validé à l'unanimité

6. Affectation du résultat

L'affectation du résultat au report à nouveau est validé à l'unanimité.

7. Révisé du budget 2025 et cotisation club régionale

Le trésorier Christophe DUCHEN présente le budget révisé 2025

Question de Antoine LOPEZ : pourquoi le budget formation est-il divisé par 2 ? Il regrette le cumul des augmentations : passages de grade, licence, cotisation club, inscription Pôle.... Il redoute un retour négatif de la part des clubs et souhaite connaître le modèle économique souhaité pour nos clubs. Il demande une augmentation progressive.

Idem pour les clubs du comité du Lot

Un débat autour des augmentations et notamment du prix de la licence est lancé.

Réponse d'Arnaud LECCELLIER sur la formation : la baisse est dû au fait que le séminaire de l'encadrement technique de la FFJDA n'est plus organisé en Occitanie et que le SNR organisé sur 2 jours les 2 saisons dernières sera organisé sur 1 journée dans 2 lieux sur le même week-end en 2025.

Vote contre : A. Lopez, A. Daillière, B. Lemozy, P. Marcenac, P. Sans soit 179 voix

Vote abstention : G. Blanc, B. Alleguede, C. Bordelais, JL Gimenez, Y. Maffre, L. Diquet soit 460 voix

Vote pour : 913

Le budget révisé 2025 est adopté à la majorité

8. Budget prévisionnel 2026

Le trésorier Christophe DUCHEN présente le budget prévisionnel 2026.

Il propose une modification de la cotisation club à 1,50€/licence à partir de 2026

Question de Gérard DUBOURGET : pourquoi la Ligue ne fait pas l'appel à cotisation et demande à ce qu'il y ait un représentant de la Ligue à son AG pour expliquer les différentes augmentations ?

Réponse d'Arnaud LECELLIER : statutairement il n'est pas possible que la Ligue fasse l'appel à cotisation. Un représentant du CA Ligue sera présent à chaque AG de comité.

Vote contre : A. Lopez, A. Daillière, B. Lemozy, P. Marcenac, P. Sans soit 179 voix

Vote abstention : G. Blanc, B. Alleguede, C. Bordelais, JL Gimenez, Y. Maffre, L. Diquet, P. Bouzat, G. Viard, A. Nougaret, G. Dubourget, V. Martin, H. Higuët soit 869 voix

Vote pour : 504

Le budget 2026 est adopté à la majorité des présents

9. Informations fédérales

Intervention de M. BATON avec diffusion du film France Judo

Elle justifie entre-autre l'augmentation de l'assurance qui explique en partie l'augmentation de la licence.

Question d'Olivier GUILHEM : cette augmentation est-elle pour l'olympiade ?

Réponse de Magali BATON : Volonté de ne plus augmenter sur l'olympiade

Lutte contre les dérives : loin des objectifs seulement 20% des clubs ont formé au moins 1 membre

Jujitsu : volonté de développement de ce secteur

Nouvelles offres : un open national kyu, un format d'animation national pour les enfants (Challenge Kodomo), un catalogue d'animations

Activation du réseau des délégués des clubs

10. Questions diverses

2 questions du Comité du Gard :

Question 1 : Un comité ne faisant pas partie du GE peut-il percevoir l'aide à l'encadrement technique ?

Question 2 : Suite à l'envoi du tableau de répartition de l'aide CT 2025, pourriez-vous apporter des éclaircissements concernant la colonne "Bonus" ? En effet, il est mentionné une répartition des montants en bas de page qui ne correspondent pas au tableau.

Réponses d'Arnaud LECELLIER : pour recevoir l'aide à l'encadrement technique il faut être adhérent du GE sauf dérogation accordée par la conférence des Présidents. La colonne bonus correspond à la bonification du temps de travail pour la pérennité de l'emploi.

11. Intervention des personnalités

Intervention de Cyrille PERROCHIA, chef du Pôle Sport de la DRAJES Occitanie :

Il excuse la nouvelle directrice de la DRAJES, remercie pour l'accueil et félicite sur la bonne tenue des travaux. Il tient à remercier tout particulièrement Yannick FOUSSE, le RAF et toute l'équipe de la Ligue. Une pensée toute particulière à Louis GUISEPPI et Marc DELVINGT pour leur longue carrière.

Clôture de l'AG à 14h05 par la Présidente

Régine FERRET

*Présidente de la Ligue
Occitanie de Judo*



Georges DENEUVILLE

*Secrétaire général de la Ligue
Occitanie de Judo*

